

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 26 juin 2026.

Etaient présents :

Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, M. Philippe TISSOT,
Mme Aurélia GIRARD, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU,
M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Marie-Rose GALMES, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Brigitte HADDAD,
M. Gilles DA COSTA, Mme Patricia LHOMME, Mme Gisèle CUCHET,
M. Olivier TRAVERSIER, M. Gilles MAILLARD, M. Jean-Michel NOËL,
M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Virginie TOUPENET,
Mme Anne MARCHAND, Mme Samah MRABET, M. Romain AJOUX,
Mme Inès ZERRAR, M. Eric LANÇON, M. Gilles BORNOT, Mme Myriam
CHIAPPA KIGER, Mme Aurélie LOLLIER, M. Geoffroy LANG, Conseillers
Municipaux

Etaient excusés :

M. Alexandre GAUTHIER avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Annie VITALI avec pouvoir à M. Eddie STAMPONE
M. Patrick TAUSENDFREUND avec pouvoir à M. Romain AJOUX
M. Rémi PLUCHE avec pouvoir à Mme Christine SCHMITT
M. Patrick CANTAT avec pouvoir à Mme Aurélie LOLLIER
Mme Maryse VUERLI avec pouvoir à M. Geoffroy LANG

Secrétaire de séance : Mme Inès ZERRAR

OBJET

**RECONVERSION DU SITE DU CHÂTEAU MONTBELIARD WURTEMBERG –
PHASE 2 – AUTORISATION DE DÉPÔTS DE DOSSIERS DE DEMANDES DE
SUBVENTIONS**

Cette délibération a été affichée le : 9 juillet 2026

**RECONVERSION DU SITE DU CHÂTEAU MONTBELIARD WURTEMBERG –
PHASE 2 – AUTORISATION DE DÉPÔTS DE DOSSIERS DE DEMANDES DE
SUBVENTIONS**

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

Le FEDER, le Fonds National pour l'archéologie préventive, la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Département du Doubs sont des partenaires majeurs du projet de reconversion du Château Montbéliard Wurtemberg, et notamment de la phase 2.

Afin de bénéficier de subventions de la part de nos partenaires sur ce projet, il convient aujourd'hui d'autoriser Madame le Maire ou son représentant, à déposer tous dossiers de demandes de subventions qui y sont relatifs.

• **Dépenses prévisionnelles :**

Montant prévisionnel des dépenses de la tranche ferme (€HT) - 2024-2031	Total €HT
Mandat 2 - Rémunération de Territoire 25	514 550,00 €
Indemnités concours (candidats non retenus)	120 000,00 €
Indemnités du jury de concours	10 000,00 €
Frais de publication	60 000,00 €
Déménagement et restauration des collections	550 000,00 €
Local MIM (loyer + charges)	230 000,00 €
AMO Kantara	319 280,00 €
Etudes annexes et diagnostics (relevés géomètre, diagnostics toiture, structure, géotechnique, amiante, plomb, etc.)	250 000,00 €
Honoraires de MOe	3 324 260,00 €
Illustration et traduction	50 000,00 €
Fouille archéologique	1 405 000,00 €
OPC (Ordonnancement, pilotage et coordination), contrôleur technique et CSPS (Coordonnateur de sécurité et de protection de la santé)	223 510,00 €

Base-vie	60 000,00 €
Prévision révision études et prestations de service	300 000,00 €
Assurances chantier	250 800,00 €
Travaux	10 550 000,00 €
Prévision révision travaux et aléas	1 100 000,00 €
TOTAL (€HT)	19 317 400,00 €

• Recettes prévisionnelles :

Partenaires co-financeurs	Montant prévisionnel des subventions
FEDER – Volet urbain (programme 2021-2027)	1 200 000,00 €
FEDER – Volet urbain et Fiche projet e-tourisme/ e-culture (programme 2028-2034)	1 640 000,00 €
DRAC Bourgogne Franche-Comté	Musées 2 900 000,00 € Conservation Régionale des Monuments Historiques 425 000,00 €
Fonds national pour l'archéologie préventive	140 000,00 €
Région Bourgogne Franche-Comté – TEA volet métropolitain	5 920 000,00 €
Département du Doubs	500 000,00 €
Pays de Montbéliard Agglomération (fonds de concours versé entre 2023 et 2025)	350 000,00 €
Mécénat	70 000,00 €
Ville de Montbéliard	6 172 400,00 €
TOTAL	19 317 400,00 €

Après avis des commissions compétentes, le Conseil Municipal autorise le Maire, ou son représentant, à déposer tous dossiers de demandes de subventions concernant ces opérations auprès du FEDER, du Fonds National pour l'archéologie préventive, de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du Département du Doubs, et à signer tout acte s'y rapportant.

Pour	:	35
Contre	:	0
Abstentions	:	0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 9 juillet 2026